



## Office national de sécurité sociale des administrations provinciales et locales - Corps de police locale

**Arrêté royal du 29 juin 2014 complétant la liste des affiliés à l'Office national de Sécurité sociale des administrations provinciales et locales, figurant à l'article 32, alinéa 1<sup>er</sup>, des lois coordonnées relatives aux allocations familiales pour travailleurs salariés (MB 25.07.2014)**

Cet [arrêté royal](#) ajoute les corps de la police locale à la liste des affiliés à l'Office national de Sécurité sociale des administrations provinciales et locales (ONSSAPL).

Il produit ses effets le 1<sup>er</sup> janvier 2002.